



2026/153

27.1.2026

**DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2026/153 DE LA COMMISSION**

**du 23 janvier 2026**

**relative aux normes harmonisées concernant le matériel de soudage élaborées à l'appui du règlement  
(UE) 2019/1784**

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif à la normalisation européenne, modifiant les directives 89/686/CEE et 93/15/CEE du Conseil ainsi que les directives 94/9/CE, 94/25/CE, 95/16/CE, 97/23/CE, 98/34/CE, 2004/22/CE, 2007/23/CE, 2009/23/CE et 2009/105/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la décision 87/95/CEE du Conseil et la décision n° 1673/2006/CE du Parlement européen et du Conseil <sup>(1)</sup>, et notamment son article 10, paragraphe 6,

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à l'article 9, paragraphe 2, de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil <sup>(2)</sup>, les États membres doivent considérer qu'un produit auquel s'appliquent des normes harmonisées dont les numéros de référence ont été publiés au *Journal officiel de l'Union européenne* est conforme à toutes les exigences pertinentes de la mesure d'exécution applicable à laquelle se rapportent ces normes. L'article 4 du règlement (UE) 2019/1784 de la Commission <sup>(3)</sup> et son annexe III établissent les exigences de mesure et de calcul pertinentes applicables au matériel de soudage.
- (2) Par sa décision d'exécution C(2018) 3309 <sup>(4)</sup>, la Commission a demandé au Comité européen de normalisation (CEN) et au Comité européen de normalisation électrotechnique (Cenelec) d'élaborer des normes harmonisées à l'appui de la directive (UE) 2019/1784 (ci-après la «demande»).
- (3) Sur la base de cette demande, le CEN a élaboré la norme EN 14717 sur le soudage et les techniques connexes.
- (4) La Commission a, conjointement avec le CEN, évalué la conformité de la norme EN 14717:2024 avec la demande.
- (5) La norme EN 14717:2024 satisfait aux exigences qu'elle vise à couvrir et qui sont énoncées dans le règlement (UE) 2019/1784. Il convient donc de publier la référence de cette norme au *Journal officiel de l'Union européenne*.
- (6) La conformité avec une norme harmonisée confère une présomption de conformité avec les exigences essentielles correspondantes énoncées dans la législation d'harmonisation de l'Union à partir de la date de publication de la référence de cette norme au *Journal officiel de l'Union européenne*. La présente décision devrait donc entrer en vigueur le jour de sa publication,

<sup>(1)</sup> JO L 316 du 14.11.2012, p. 12, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2012/1025/oj>.

<sup>(2)</sup> Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie (JO L 285 du 31.10.2009, p. 10, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dir/2009/125/oj>).

<sup>(3)</sup> Règlement (UE) 2019/1784 de la Commission du 1<sup>er</sup> octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception applicables au matériel de soudage conformément à la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil (JO L 272 du 25.10.2019, p. 121, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2019/1784/oj>).

<sup>(4)</sup> Décision d'exécution C(2018) 3309 final de la Commission du 4 juin 2018 relative à une demande de normalisation adressée au Comité européen de normalisation et au Comité européen de normalisation électrotechnique conformément au règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables au matériel de soudage.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

La référence de la norme harmonisée concernant le matériel de soudage élaborée à l'appui du règlement (UE) 2019/1784, figurant à l'annexe de la présente décision, est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 23 janvier 2026.

*Par la Commission*  
*La présidente*  
Ursula VON DER LEYEN

---

## ANNEXE

N°	Référence de la norme
1.	EN 14717:2024 Soudage et techniques connexes — Liste de vérification relative à l'environnement